

0790978J
ACADEMIE DE POITIERS
COLLEGE DENFERT ROCHEREAU
31 RUE JEAN JAURES
79403 ST MAIXENT L ECOLE CEDEX
Tel : 0549052699

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CHEF D'ETABLISSEMENT

Lié à une décision du conseil d'administration

Objet : Protocole sanitaire

Numéro d'enregistrement :62

Année scolaire : 2019-2020

Vu

le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, R.421-9
la délibération du conseil d'administration du 18/05/2020 acte n°62

Le chef d'établissement procède à

Monsieur le Principal, en sa qualité de représentant de l'état, présente aux membres du CA le protocole sanitaire mis en place en raison de l'épidémie COVID-19, ainsi que le plan de déconfinement (modalités pédagogiques et conditions d'accueil des élèves sur la base du volontariat des familles). Il rappelle que celui-ci est applicable depuis le 11 mai au sein de l'établissement (voir annexes).

Ce protocole et ce plan de déconfinement sont communiqués aux membres du CA à titre provisoire, ceci dans l'attente d'une annonce à venir du gouvernement quant à une éventuelle reprise des classes de 4ème et de 3ème. Si besoin un CA extraordinaire pourrait être convoqué en urgence pour arrêter de manière définitive le plan de déconfinement.

M le Principal précise que ces documents ont été présentés aux membres de la commission hygiène et sécurité du jeudi 14 mai 2020.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 2